DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme
VIUZ-EN-SALLAZ

PLAN DE ZONAGE
Chef-Lieu

Modification simplifiée n°3

PIECE N°5-3	PROCEDURES		
	REVISION	MODIFICATIONS	REVISIONS SIMPLIFIEES
ECHELLE 1/2500	Approuvée le :	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : N°3 Approuvée le : N°4 Approuvée le :	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : N°3 Approuvée le : N°4 Approuvée le :
CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISES A JOUR
ESPACES & MUTATIONS Parc ALTAIS Lot n°art d'union rue Advistice 74650 Chavanod Tél : 04.50.69.51.99	TECTA 118, Avenue des Marais Parc d'Activités de la Caille 74330 Alonzier la Caille Tél : 04.50.08.04.20	Diffusion cadastre.data.gouv avril 2022 Système de projection : Lambert 93	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : MISE A JOUR DU BATI
Suivi par NB - Fichier QGIS : 2022 039 PLU-MS3 Viuz-PLU-MS3			le 03.05.2022

LEGENDE

ZONAGE

- Ua - Chef lieu dense
- Ub - 1ère périphérie urbaine
- Ubm - Secteur de Ub à vocation mixte, conservation des commerces existants
- Ud - Secteur résidentiel, moyennement dense
- Uh - Hameaux anciens
- Up1 - Hameaux ou groupes de constructions proches du chef lieu et pouvant connaitre un léger développement, tout en tenant compte de la sensibilité paysagère ou écologique
- Up1r - Hameaux ou groupes de constructions proches du chef lieu et pouvant connaitre un léger développement, tout en tenant compte de la sensibilité paysagère ou écologique et soumis à des aléas forts
- Up2 - Hameaux ou groupes de constructions éloignées, sans extension de l'enveloppe bâtie pour prise en compte des sensibilités paysagères et des limites des réseaux
- Up2r - Hameaux ou groupes de constructions éloignées, sans extension de l'enveloppe bâtie pour prise en compte des sensibilités paysagères et des limites des réseaux et soumis à des aléas forts
- UXa - Zone dédiée aux activitées économiques, artisanales et industrielles
- Ue - Zone d'équipement d'intérêt collectif
- 1AU indicée - Zone d'urbanisation future, l'indice renvoit à la zone U correspondante 1AUa pour Ua, 1AUb pour Ub, etc...
- 2AU - Zone de développement future à usage dominant d'habitat - Non ouverte à l'urbanisation
- 2AUx - Zone de développement futur à usage d'activités - Non ouverte à l'urbanisation
- A - Zone agricole
- Ae - Zone agricole écologique et/ou paysagère
- As - Secteur de A dédié au ski
- Ax - Secteur d'évolution des activités existantes
- N - Zone naturelle
- Nr - Secteur de réservoir de biodiversité, strictement protégé
- Ns - Secteur de N dédié au ski
- Nh - Secteur couvrant les zones humides, strictement protégées
- Ngv - Secteur dédié à un terrain familial pour les gens du voyage
- Nbr - Secteur prévu pour l'aménagement d'ouvrages de gestion des eaux pluviales

- Secteur de préservation de la diversité commerciale au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Itinéraires inscrits au PDIPR et identifiés au titre de l'article L.151-38
- Emplacement réservé
- Secteur à protéger pour le maintien et la préservation des continuités écologiques au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Servitude de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme
- Parcs et vergers à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments patrimoniaux désignés au titre de l'article L.151-19
- Bâtiments désignés au titre de l'article L.151-11-2° et pouvant changer de destination, après avis de la CDPENAF
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

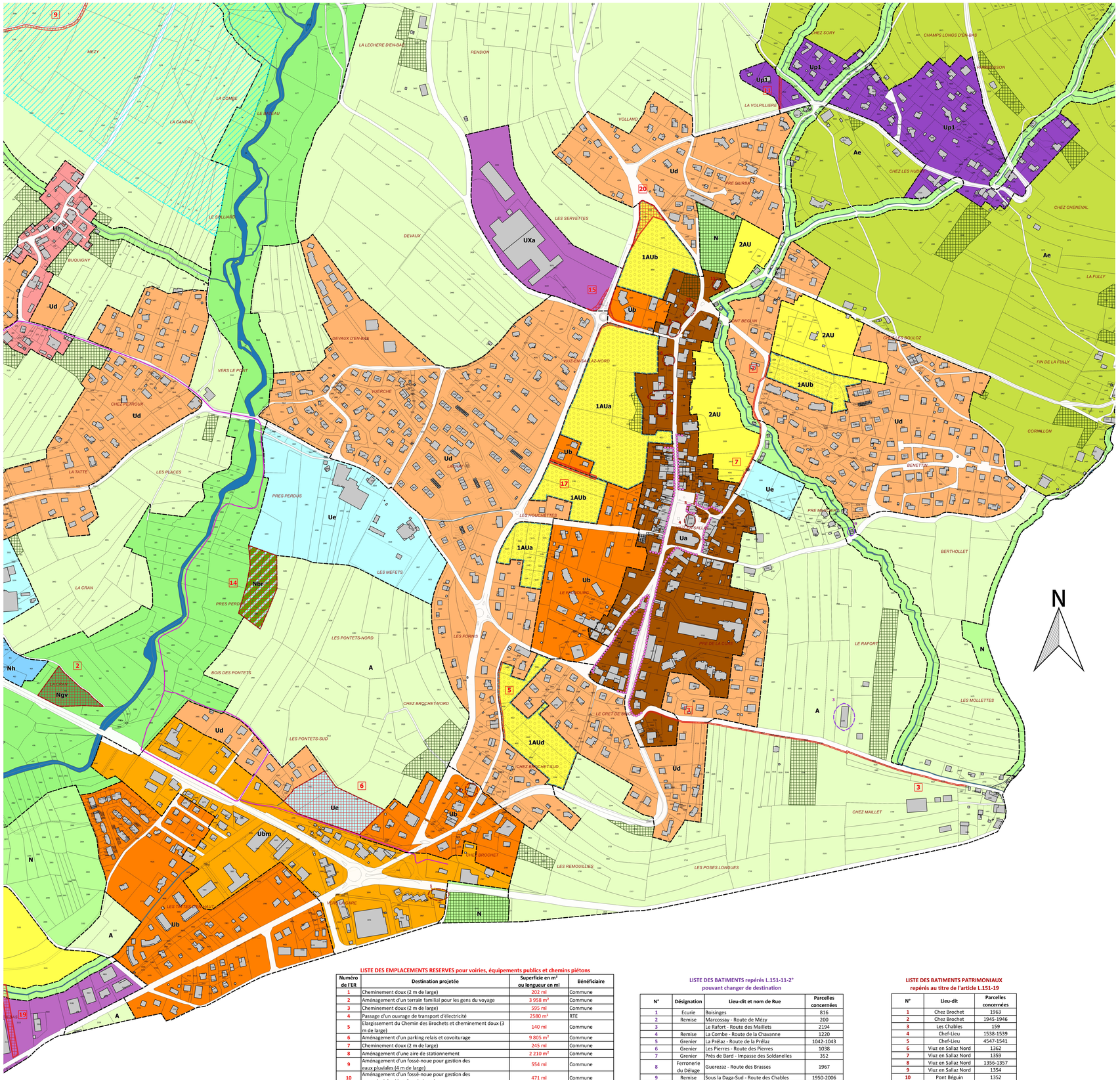

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES pour voiries, équipements publics et chemins piétons

Numéro de l'ER	Destination projetée	Superficie en m² ou longueur en ml	Bénéficiaire
1	Cheminement doux (2 m de large)	202 ml	Commune
2	Aménagement d'un terrain familial pour les gens du voyage	3 958 m²	Commune
3	Cheminement doux (2 m de large)	595 ml	Commune
4	Passage d'un ouvrage de transport d'électricité	2580 m²	RTE
5	Elargissement du Chemin des Brochets et cheminement doux (3 m de large)	140 ml	Commune
6	Aménagement d'un parking relais et covoiturage	9 805 m²	Commune
7	Cheminement doux (2 m de large)	245 ml	Commune
8	Aménagement d'une aire de stationnement	2 210 m²	Commune
9	Aménagement d'un fossé-noue pour gestion des eaux pluviales (4 m de large)	554 ml	Commune
10	Aménagement d'un fossé-noue pour gestion des eaux pluviales (4 et 6 m de large)	471 ml	Commune
11	Aménagement d'un fossé ou canalisation pour gestion des eaux pluviales (4 m de large)	56 ml	Commune
12	Aménagement d'un fossé (5 m de large)	45 ml	Commune
13	Aménagement d'un bassin de rétention pour gestion des eaux pluviales et aménagement paysager	7 491 m²	Commune
14	Réalisation d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales	6 411 m²	Commune
15	Création d'un giratoire	687 m²	Commune
~~16~~	~~Cheminement piéton (3 m de large)~~	~~693 ml~~	~~Commune~~
17	Voie de desserte des zones 1AUa et 1AUb (6 m de large)	87 ml	Commune
18	Création d'un accès à la zone 2AUx	38 ml	Commune
19	Création d'un accès à la zone 2AUx	128 ml	Commune
20	Aménagement du carrefour Route des Brasses / Avenue de Savoie	1400 m²	Commune
21	Supprimé		Commune
22	Aménagement de virage et sécurisation à Bucquigny	164 m²	Commune
23	Extension du groupe scolaire de Sevraz au lieu dit Lachat	1653 m²	Commune
24	Aménagement public autour de la Chapelle de Sevraz	976 m²	Commune

LISTE DES BATIMENTS repérés L.151-11-2° pouvant changer de destination

N°	Désignation	Lieu-dit et nom de Rue	Parcelles concernées
1	Ecurie	Boisinges	816
2	Remise	Marcossay - Route de Mézy	200
3		Le Rafort - Route des Maillets	2194
4	Remise	La Combe - Route de la Chavanne	1220
5	Grenier	La Prélaz - Route de la Prélaz	1042-1043
6	Grenier	Les Pierres - Route des Pierres	1038
7	Grenier	Près de Bard - Impasse des Soldanelles	352
8	Ferronerie du Déluge	Guerezaz - Route des Brasses	1967
9	Remise	Sous la Daga-Sud - Route des Chables	1950-2006
10	Ancienne Ecurie	Chez les Bajolaz Sud	1015
11	Remise	Pré Mercier	1502

LISTE DES BATIMENTS PATRIMONIAUX repérés au titre de l'article L.151-19

N°	Lieu-dit	Parcelles concernées
1	Chez Brochet	1963
2	Chez Brochet	1945-1946
3	Les Chables	159
4	Chef-Lieu	1538-1539
5	Chef-Lieu	4547-1541
6	Viuz en Sallaz Nord	1362
7	Viuz en Sallaz Nord	1359
8	Viuz en Sallaz Nord	1356-1357
9	Viuz en Sallaz Nord	1354
10	Pont Béguin	1352
11	Pont Béguin	1341
12	Sevraz	1614
13	Chez Pallud	1205-1210-1211
14	Chez Pallud	1854
15	Chez Pallud	1196
16	Les Chables	154